



MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DE RÉINSCRIPTION

DISPOSITIFS PÉRISCOLAIRES

Année scolaire 2023/2024

Les inscriptions aux dispositifs sont possibles tout au long de l'année. Pour inscrire votre enfant dès la première semaine de la rentrée du 4/9 au 8/9 il vous faudra avoir complété et retourné le dossier avant le 16 août 2023.

Les inscriptions 2023/2024 sont ouvertes du **02 mai au 16 août 2023** pour une utilisation des dispositifs dès la première semaine de la rentrée.

- Pour les inscriptions ou réinscriptions :

- Télécharger le dossier sur le site de la Ville (www.eybens.fr ou <https://portail-eybens.ciril.net/documents>) ou le retirer en Mairie au service éducation
- Remplir et signer le dossier et préparer les pièces justificatives (*liste ci-dessous)

Le dossier complet doit parvenir au service éducation avant **le 16 août 2023 pour prendre effet dès la première semaine de la rentrée.** Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte.

1/ Version papier - transmettre le dossier complet (Dossier d'inscription rempli et signé + scan ou photocopies des pièces justificatives) :

- Par mail au service éducation : espace-famille@eybens.fr
- Par courrier à l'attention du service éducation
- Directement au service éducation

2/ Par le Kiosque Famille :

- En vous connectant sur votre compte famille avec votre identifiant
- En téléchargeant les formulaires : fiche d'inscription, fiche sanitaire, autorisations, ressources et règlement intérieur, renseignés, datés et signés et en insérant vos pièces justificatives.

***Liste des pièces obligatoires à fournir**

▶ **Un justificatif de domicile de moins de 3 mois** (quittance loyer, factures EDF ou téléphone...). En cas d'hébergement, un justificatif administratif à votre nom à la même adresse que l'hébergeant.
Les attestations de titulaire de contrat ne sont pas acceptées comme justificatifs.

▶ **L'attestation CAF de moins de 3 mois** (*devra être actualisée au mois de janvier de l'année suivante*) et l'autorisation de consultation de votre compte CAF remplie et signée **OU** à défaut votre dernier avis d'imposition de l'année N-1 sur les revenus N-2 (2021).

▶ **La photocopie du carnet de santé** (vaccination DT POLIO à jour pour les maternelles et les élémentaires). Pour les enfants nés en 2018 les 11 vaccins sont obligatoires : DTP, l'Haemophilus influenzae B, la coqueluche, l'hépatite B, la rougeole, les oreillons, la rubéole, le méningocoque C, le pneumocoque.

▶ **L'attestation d'assurance extra-scolaire**

▶ **Les 4 formulaires complétés et signés « Fiche d'inscription », « Fiche sanitaire », « Autorisations » et « Ressources »**

Contacts :

Restauration scolaire : 04 76 60 76 26

Accueil périscolaire : 04 56 58 96 15

Ouverture au public du lundi au vendredi : le matin de 8h30 à 12h15

L'après-midi sur RDV